

TARIFICATION DES SEJOURS FAMILLES ORGANISES AU CENTRE DE NATURE ET PLEIN AIR ARMAND BERMONT

Madame

expose :

Le Jules Verne propose régulièrement des activités destinées aux familles, notamment les week-ends.

Ces temps collectifs de partage avec d'autres parents sont très appréciés par certaines familles, qui sont assez isolées et n'ont accès qu'à peu de loisirs, essentiellement pour des raisons financières.

Afin de mieux répondre aux besoins de ce public spécifique, la collectivité prévoit d'organiser des séjours familiaux au centre de nature et plein air Armand Bermont, à Charquemont. Les objectifs de ces séjours seront les suivants :

- Permettre à des familles de sortir du quotidien et de ses difficultés, leur faire profiter d'un séjour à la campagne ;
- Permettre à différentes familles de se rencontrer, de tisser des liens, particulièrement pour les parents isolés ;
- Mettre à profit le séjour pour sensibiliser les parents à différentes thématiques (équilibre alimentaire, importance du sommeil chez l'enfant, nécessité de contrôler l'usage des écrans) ;
- Renforcer les liens parents enfants en créant des temps de partage.

Il s'agira de séjours d'une semaine (5 jours et 4 nuits), programmés durant des périodes de vacances scolaires et permettant d'accueillir 10 à 12 familles (soit environ 40 personnes), regroupant parents et enfants.

L'accès aux séjours sera conditionné au respect de critères spécifiques, en particulier financiers, et la mise en œuvre du projet nécessite la création des tarifs suivants :

Quotient familial (QF)	Tarif forfaitaire par personne pour un séjour d'une semaine (5 jours et 4 nuits)
≤ 400	30 €
401 – 600	35 €
601 – 800	40 €

Après avis de la commission compétente, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'adopter les présentes dispositions,
- de créer la tarification applicable aux séjours familles d'une durée de 5 jours et 4 nuits qui seront organisés au centre de nature et plein air Armand Bermont, à Charquemont.